DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

cerfa

N° 10864*03

EXEMPLAIRE POUR LE BUREAU
DE DOUANE DE RATTACHEMENT

1

BUREAU DE DOUANE DE RATTACHEMENT
(nom et adresse postale complète)

DÉSIGNATION ET ADRESSE DE
L'ENTREPÔT FISCAL DE STOCKAGE

DÉCLARATION PÉRIODIQUE DE STOCKS EN ENTREPÔT PÉTROLIER

PSE
POIDS

1 / A

PÉRIODE DU
AU

BUREAU DE DOUANE	NUMÉRO DE LA DÉCLARATION	ENTREPÔT FISCAL DE STOCKAGE
1	2	3

PAGE N° 1

NOMBRE DE PAGES :

Nous *(raison sociale et adresse)*

déclarons, sous les peines de droit, d'une part, que tous les produits sous douane qui, durant la période précisée ci-dessus, sont entrés ou sortis de l'entrepôt susvisé ou ont changé de compte dans cet entrepôt, ainsi que les produits sous douane qui y sont en stock à la fin de cette période, sont repris sur la présente déclaration et, d'autre part, que toutes les indications figurant dans cette déclaration sont sincères et véritables.

Nous précisons que cette déclaration est établie sous le couvert de notre soumission générale cautionnée pour opérations diverses.

A le

SIGNATURE ET NOM DU REPRÉSENTANT DU DÉCLARANT EN MAJUSCULES

PAR PROCURATION

ENREGISTREE LE :

CACHET DU BUREAU

Dans cette déclaration, les volumes sont exprimés en kilogrammes.

NUMÉRO D'ENT. AGRÉÉ	RÉGIME DOUANIER ET FISCAL	ÉTAT RÉCAPITULATIF DES ENTRÉES DE LA PÉRIODE							ÉTAT RÉCAPITULATIF DES SORTIES DE LA PÉRIODE							STOCK COMPTABLE *(13 - 20)*	STOCK PHYSIQUE
4		JOUR DE RÉCEPTION DU PRODUIT	N° DE LA DÉCLARATION PONCTUELLE D'ENTRÉE	POIDS NET DE L'ENTRÉE OUVRANT LE DROIT A L'APPLICATION DE LA TOLÉRANCE D'ENTRÉE	CODE DE LA TOLÉRANCE D'ENTRÉE	POIDS NET DE LA TOLÉRANCE D'ENTRÉE *(pour ordre)*	POIDS NET DE L'ENTRÉE N'OUVRANT PAS LE DROIT A L'APPLICATION DE LA TOLÉRANCE D'ENTRÉE	POIDS NET TOTAL DES ENTRÉES *(9+12)*	JOUR DE SORTIE DU PRODUIT	N° DE LA DÉCLARATION PONCTUELLE DE SORTIE	POIDS NET DE LA SORTIE OUVRANT LE DROIT A L'APPLICATION DE LA TOLÉRANCE DE SORTIE	CODE DE LA TOLÉRANCE DE LA SORTIE	POIDS NET DE LA TOLÉRANCE DE SORTIE *(pour ordre)*	POIDS NET DE SORTIE N'OUVRANT PAS LE DROIT A L'APPLICATION DE LA TOLÉRANCE DE SORTIE	POIDS NET DE SORTIE (16 + 19)		
ORIGINE																	
5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

cerfa

N° 10864*03

PSE
POIDS

DÉCLARATION PERIODIQUE DE STOCKS EN ENTREPÔT PÉTROLIER

EXEMPLAIRE POUR LE BUREAU
DE DOUANE DE RATTACHEMENT

1

PÉRIODE DU
AU

RÉGULARISATION DOUANIÈRE ET FISCALE DE L'ÉCART ENTRE LE STOCK PHYSIQUE ET LE STOCK COMPTABLE

ENREGISTRÉE LE :

CACHET DU BUREAU

1 / B

BUREAU DE DOUANES	NUMÉRO DE LA DÉCLARATION	ENTREPÔT FISCAL DE STOCKAGE
1	2	3

PAGE N° 1

NOMBRE DE PAGES :

Dans cette déclaration, les volumes sont exprimés en kilogrammes.

ENT. AGRÉE	STOCK COMPTABLE (rappel de la colonne 21 du feuillet 1/A)	STOCK PHYSIQUE (rappel de la colonne 22 du feuillet 1/A)	ÉCART		À REMPLIR SI DÉFICIT					POIDS NET DES SORTIES MISES À LA CONSOMMATION (20 [uniquement les lignes avec la mention « MAC »] + 29) A remplir uniquement en cas de déficit taxable	POIDS NET À REPRENDRE COMME STOCK INITIAL DANS LA DÉCLARATION PSE SUIVANTE
			EXCÉDENT (22 - 21)	DÉFICIT (22 - 21) x -1	POIDS NET DU CUMUL DES TOLÉRANCES D'ENTRÉE	POIDS NET DU CUMUL DES TOLÉRANCES DE SORTIE	POIDS NET DE LA TOLÉRANCE AU STOCKAGE	POIDS NET DE LA TOLÉRANCE TOTALE (25 + 26 + 27)	DÉFICIT TAXABLE (24 - 28)		
4	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31